

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse.	Fr. 1.50	4	6.50	12
Étranger	2.80	7	13	25

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent
du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

O. I. X.

Services militaires
et vacances

Pendant la durée des services militaires et le temps des vacances, la LIBERTÉ est envoyée, à partir de n'importe quelle date, aux prix suivants :

	SUISSE
Par semaine	Fr. 0,40
Par mois	1,50
	ÉTRANGER
Par semaine	Fr. 0,80
Par mois	2,80

Nouvelles
du jour

Une dépêche annonce que cinq fonctionnaires de la cour chinoise se rendent à Ho-Nan pour présenter le cordon de soie jaune impérial à Youan-Che-Kai, ce qui équivaut à une notification de suicide par ordre.

On sait que, par la mort de l'impératrice Tsou-Hsi, Youan-Che-Kai avait perdu sa haute situation et son influence, et qu'il avait dû quitter la cour, parce que le prince-régent, le prince Tchouen, lui avait trouvé une maladie et l'avait expressément invité à aller se faire soigner dans la station climatique et lointaine de Ho-Nan.

Youan-Che-Kai est un Chinois éminent. C'est lui qui, après les désastres infligés aux Chinois par les Japonais, comprit que, en introduisant en Chine les réformes occidentales dont les Japonais ont tiré tant de profit, on pourrait dresser les 400 millions de Jaunes comme une force incomparable.

Malgré son horreur pour les innovations et son origine mandchoue, la vieille impératrice Tsou-Hsi avait compris l'absolue nécessité, pour les Chinois, de se moderniser. Elle donna sa confiance à Youan-Che-Kai pour opérer des réformes, tout en le surveillant bien, car elle soupçonnait ce Chinois d'être capable un jour de renvoyer les Mandchous à Moukden.

Vice-roi du Petchili, Youan-Che-Kai s'entoura de conseillers européens ; il transforma l'administration de sa province et forma une armée exercée à l'européenne et capable aussi bien de renverser la dynastie mandchoue que de la protéger. La cour de Pékin et les Mandchous conservateurs intrigueront auprès de Tsou-Hsi, qui, rendue craintive, appela, en 1907, Youan-Che-Kai comme membre du Conseil de l'empereur et président des affaires étrangères. C'est ainsi que César Youan-Che-Kai fut tiré à travers le Rubicon en laissant son armée de l'autre côté. Son influence sur l'impératrice douairière continua d'être très grande ; l'habile Tsou-Hsi profitait des conseils du réformateur privé des moyens de lui nuire. A la mort de Tsou-Hsi et de l'empereur Kouang-Sou, la cabale mandchoue devint toute-puissante. Son premier soin fut d'obtenir du prince Tchouen de renvoyer Youan-Che-Kai. C'était combler les vœux de ce féroce Mandchou, qui, le 2 janvier 1909, révoqua brutalement Youan-Che-Kai. Il ne se tint pas encore pour rassuré, puisqu'il envoya au réformateur un cordon de soie. Youan-Che-Kai n'est déjà plus assez chinois pour obéir à la consigne ; ses idées occidentales lui auront appris qu'on ne tend pas la tête à des neuds coulants.

Les Milanais ont manifesté dimanche avec grand enthousiasme devant la statue de Napoléon III, dont ils mêlent le nom à ceux de Victor-Emmanuel, de Garibaldi et de Cavour. Il est naturel que, fêtant le cinquantenaire de l'unité nationale, les Italiens célèbrent la mémoire de celui qui, après la victoire de Magenta, entra triomphalement à Milan aux côtés de Victor-Emmanuel, de ce souverain énigmatique qui a tout sa-

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VOGLER

Rue St-Pierre

FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20	ou
L'Étranger	25	son espace.
Réclames	50	

M. V. X.

crifié, même sa couronne, pour aider les nations à se constituer et pour obtenir lui-même, en récompense, quelque insignifiant accroissement de territoire (ce que Bismarck appelait ironiquement un pourboire).

Il avait fait le rêve de libérer les Italiens du joug de l'étranger et il n'y réussit que trop bien, puisque, en affaiblissant l'Autriche, il travaillait à fortifier la Prusse qui devait lui enlever sa couronne.

Napoléon III est devenu aujourd'hui pour les Italiens le symbole du rapprochement avec la France, auquel ils tiennent autant qu'à leur amitié avec l'Angleterre. Il est vrai qu'ils protestent en même temps de leur fidélité à la Triplice ; ils avertissent leurs impériaux alliés d'Allemagne et d'Autriche qu'ils n'ont pas à se formaliser de leur ménage d'autre côté avec la France. La Russie, font-ils remarquer, est l'alliée de la France, l'amie de l'Angleterre, ce qui n'empêche pas le tsar de se rencontrer avec Guillaume II, à un moment où, à Saint-Pétersbourg, on doit être fort irrité de la conduite de l'Allemagne dans la question des Balkans. Se prévalant de pareils exemples, l'Italie réclame le droit de faire les yeux doux à la France et à l'Angleterre sans que Guillaume II ait, lui, le droit de lui faire les gros yeux.

Souhaitons que ces rapports durent longtemps, s'il est vrai qu'ils puissent contribuer à maintenir la paix.

Le conseil supérieur de la marine française a tenu hier, sous la présidence de M. Fallières, une importante séance, à laquelle assistaient M. Clemenceau et les ministres de la marine et de la guerre. Il s'agissait de déterminer le nouveau programme de constructions navales.

Ce conseil a fixé à quarante-cinq le nombre des cuirassés que la France doit posséder d'une façon permanente, et ces cuirassés devront être achevés en 1919. Il s'agira donc, d'ici là, de construire vingt-six cuirassés. Ceserait une dépense totale de trois milliards, c'est-à-dire 300 millions par an. Comme la dépense annuelle pour les constructions navales n'était, jusqu'ici, que de 120 millions, on se demande comment M. Caillaux, ministre des finances, trouvera les nouvelles ressources nécessaires. On lui reprochait, ces jours derniers, de la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de créer autant de recettes que ses collègues imaginent de dépenses.

La Turquie a demandé à l'Angleterre, à la France, à l'Italie et à la Russie, les puissances protectrices de la Crète, de vouloir bien laisser un patit détachement de troupes dans la baie de la Sude, le seul point de l'île où le drapeau turc flotte encore, tandis que, partout ailleurs, c'est le drapeau grec qui a été arboré.

Il faut constater que la Porte ne prend pas, à l'égard des autonomistes crétois et des annexionnistes grecs, des airs qu'on doive taxer d'arrogants. Mais il est certain que le nouveau régime turc permettra encore moins que celui d'Abdul Hamid une diminution de territoire, et si la Grèce avait la mauvaise idée de prononcer maintenant qu'elle accepte la Crète comme partie intégrante du royaume, nous reverrions la guerre gréco-turque de 1897, avec ses mêmes effets, c'est-à-dire avec l'écrasement de la Grèce, qui n'a fait, depuis, aucun effort sérieux pour mettre son armée en état de tenir la campagne.

Le correspondant envoyé par le *Matin* pour s'enquérir des massacres d'Asie-Mineure, écrit d'Adana à ce journal un article où il raconte le dévouement des religieux et religieuses catholiques en faveur des Armé-niens traqués. Il donne à la « tuerie d'Adana » le sous-titre : *Prêtres et héros*.

Il serait dans l'idée du gouvernement espagnol de faire une démonstration militaire pour répondre à l'incorrection que le sultan du Maroc, Moulay Hafid, a commise envers le ministre d'Espagne lors de sa mission à Fez. On sait que Moulay Hafid traita dédaigneusement M. Merrry del Val, refusant même de le recevoir.

Cette démonstration n'aurait lieu que si Moulay Hafid ne présente pas des excuses par l'intermédiaire de la mission qu'il a envoyée à Paris et à Madrid.

Ouverture
de la session fédérale

Berne, 7 juin.

La troisième session de la XXI^e législature fédérale s'est ouverte ce soir, à 4 1/2 h. La grisaille du ciel humide n'a aucunement détenu sur l'humeur des députés. Au Conseil des Etats surtout, les conversations étaient animées et même bruyantes. Au Conseil national, les entretiens préliminaires ont eu moins le temps de se développer, car, à la minute précise, le président a donné le coup de clochette qui invitait le chancelier à faire l'appel nominal. M. Germann ne sembla point partisan du quart d'heure académique.

Pendant l'opération de l'appel nominal, l'assemblée a été si complèt et si lumineux qu'aucun autre membre du conseil ne s'est cru obligé d'ajouter un supplément de paroles. Le Conseil fédéral n'a pas cru non plus devoir intervenir. Il est vrai que cette autorité avait déjà exprimé toute sa pensée dans un message de 82 pages.

Au terme du projet d'arrêté soumis par le Conseil fédéral et recommandé par l'unanimité de la commission, la ratification fut accordée à toutes les conventions stipulées dans la deuxième conférence de La Haye, excepté à la convention tendant à limiter l'emploi de la force pour le recouvrement de dettes contractuelles. Nous n'avons pas signé cette convention, dit le Conseil fédéral, pour la simple raison qu'un étranger qui veut faire valoir en Suisse une créance sur la Confédération ou sur un canton doit s'adresser aux tribunaux ordinaires, qui offrent toutes garanties pour une justice impartiale. Nous ne pouvons admettre que des contestations de droit privé de cette nature puissent être soulevées devant un tribunal de la Confédération.

L'ordre du jour de cette première séance, au Conseil national, portait la discussion de la loi postale. Elle fut renvoyée à demain. Il n'est donc resté sur le chantier que deux menus projets qui ne pouvaient pas soulever beaucoup de poussière. Le premier consistait dans l'allocation d'un crédit de 138,000 Fr. au Conseil fédéral pour l'achat d'un arsenal, avec terrains, attenant, à Wangen-sur-l'Aar. L'affaire a été enlevée par le rapport de M. le colonel Meister. Pour l'ancien commandant de division, cette petite tranche de dépense militaire ne saurait être qu'une bagatelle. Il en a vu bien d'autres. Malgré ses 71 ans, M. Meister est toujours vert et il porte gaillardement le fardeau de la vie.

La seconde question abordée ce soir par le Conseil national a été traitée par deux rapporteurs à la parole facile et agréable, M. Fritsch, de Zurich et M. Daucourt, du Jura. L'homme d'école et l'homme d'administration manient leur langue avec une égale dextérité. Le projet d'arrêté qu'ils avaient à justifier devant l'assemblée autorise le Conseil fédéral à rembourser aux cantons les frais de transport d'étrangers indigents renvoyés à la frontière par mesure de police. Cette intervention financière de la Confédération est le résultat d'une convention qui a été stipulée entre le Département fédéral de Justice et Police et les Directions de police de tous les cantons. Cette convention met fin à l'antique régime des transports de police par étape. On se rappelle dans quelles conditions humiliantes et peu humaines les individus rapatriés ou évacués d'un bout de la Suisse à l'autre étaient trimballés de canton en canton, changeant de garde à chaque frontière. Finalement l'opinion s'estompe. On jugea que ce système de transport n'était plus conforme au progrès des communications, ni aux principes d'humanité et de justice sociale qui prévalent aujourd'hui. Les politiques cantonales ont compris les premières qu'une réforme était nécessaire et, après une série de conférences, elles se sont mises d'accord sur un projet de accord auquel le Département fédéral

de justice a adhéré. Le Conseil fédéral propose de venir en aide aux cantons en mettant à la charge de la Confédération les frais de transport des étrangers indigents qui sont renvoyés à leur pays d'origine. Ce sera une dépense d'environ 42,000 Fr. par an pour la caisse fédérale. Aucune opposition n'a été faite à ce projet, sur lequel M. Brenner, chef du Département fédéral de Justice et Police, a fourni toutes les explications désirables.

Au Conseil des Etats, est revenu, pour la deuxième fois, le projet de loi sur les poids et mesures. Il restait un certain nombre de divergences à régler avec le Conseil national. Après avoir entendu les multiples exposés de M. Leumann, de Thurgovie, l'assemblée s'est rangée à toutes les décisions de l'autre Chambre, sauf à l'article 20, pour lequel la commission présentait une meilleure rédaction.

Puis on a passé à un domaine moins technique et à un ordre de choses aux horizons plus vastes. L'assemblée était appelée à donner sa ratification aux conventions et à la déclaration signée par la Suisse à La Haye, le 18 octobre 1907. C'est M. Paul Scherrer, de Bâle, qui a présenté le rapport de la commission. Son exposé a été si complet et si lumineux qu'aucun autre membre du conseil ne s'est cru obligé d'ajouter un supplément de paroles. Le Conseil fédéral n'a pas cru non plus devoir intervenir. Il est vrai que cette autorité avait déjà exprimé toute sa pensée dans un message de 82 pages.

Au terme du projet d'arrêté soumis par le Conseil fédéral et recommandé par l'unanimité de la commission, la ratification fut accordée à toutes les conventions stipulées dans la deuxième conférence de La Haye, excepté à la convention tendant à limiter l'emploi de la force pour le recouvrement de dettes contractuelles. Nous n'avons pas signé cette convention, dit le Conseil fédéral, pour la simple raison qu'un étranger qui veut faire valoir en Suisse une créance sur la Confédération ou sur un canton doit s'adresser aux tribunaux ordinaires, qui offrent toutes garanties pour une justice impartiale. Nous ne pouvons admettre que des contestations de droit privé de cette nature puissent être soulevées devant un tribunal de la Confédération.

Parmi les treize conventions que la Suisse a signées, celles qui nous intéressent le plus sont la convention concernant les droits et les devoirs des neutres en cas de guerre sur terre et la convention établissant une cour internationale des prises, cette dernière en raison de l'importance commerciale suisse d'autre-mur.

Demain, le Conseil des Etats abordera la loi sur les traitements dont l'ajournement avait causé tant de rumeur dans le monde des fonctionnaires fédéraux.

La Conférence franco-suisse

UNE SURPRISE

On nous écrit de Berne en date d'hier lundi :

Nous n'avions pas tout à fait tort de dire, il y a quelques jours, que l'entente des Bernois et des chemins de fer fédéraux n'excluait pas toute surprise. En effet, le gouvernement français pose de nouvelles exigences, dont l'adoption élargirait considérablement le programme, déjà très vaste, des travaux de la conférence franco-suisse.

Pour tout dire, la France maintient la demande, déjà faite l'an dernier, de construire le prolongement du Montier-Longeau sur Dotzigen. Elle revendique la construction du raccourci Bussigny-Vallorbe, qui figurait déjà sur le programme de M. Marienjous. Enfin, elle refuse apparemment à toute nouvelle concession sur la Fauchile.

Telle est, dans ses grandes lignes, la situation nouvelle, qui n'a pas manqué de provoquer une certaine surprise dans les milieux officiels, sans parler des milieux parlementaires. On prétend que si M. Laurent est rentré samedi à Paris, c'était moins pour ses affaires personnelles que pour recevoir les dernières instructions de son gouvernement.

Les nouvelles revendications de la France sont naturellement de nature à prolonger les travaux de la conférence, sinon à interrompre à nouveau le cours. Néanmoins, si sérieux que soit le problème nouveau, on aurait bien tort

de s'alarmer et de le prendre au tragique. C'est, en quelque sorte, dans les traditions de la diplomatie française de demander beaucoup pour obtenir quelque chose. Et beaucoup s'attendaient à ce que la France profitât des nouvelles revendications suisses touchant la Fauchile pour recevoir quelque chose en équivalent.

Maintenant, puisque la délégation française pose de nouvelles exigences, on en viendra, sans doute, du côté suisse, à répondre du tac au tac. A la demande concernant le Perles-Dotzigen, nous pouvons opposer celle du percement du Ballon d'Alsace, entre Giromagny et Saint-Maurice. Avant de repartir du Bussigny-Vallorbe, on demandera à la France si elle consent à opérer les raccourcis Mouhard-Andelot et Sens-Saint-Florentin. N'oublions pas que tous ces raccourcis sont en somme dans l'intérêt bien entendu de la montagne, se noient dans les ténèbres. Cette tragédie est de Cesare Maggi.

Enfin nous arrivons au poème symbolique créé par Segantini.

Il y a déjà quelque chose de ce grand artiste dans ce terrifiant matin d'hiver qu'Alberto Franchetti osa affronter à Andermatt, près du site farouche du Pont-du-Diable. Mais deux peintres sont allés justement en pèlerins dans l'Engadine, à Savognin, à la seconde patrie de Segantini. C'est là, en face de l'alpe souveraine, que Giuseppe Pellizza, de Volpedo, et Giuseppe Carozzi ont célébré les adieux que le soleil envoie au cœur de l'artiste.

Peu d'alpe, en somme, car les Suisses sont absents. En admirant le pavillon permanent que la Belgique a érigé à Venise pour ses artistes, je souhaitai que la Suisse encourage ses peintres et ses sculpteurs à se rencontrer nombreux avec leurs frères de toutes les nations, dans cette Venise toujours si royalement hospitalière.

Nouvelles diverses

Le roi Ferdinand de Bulgarie venant de l'heure est arrivé à Vienne, hier matin lundi, à neuf heures dans le plus strict incognito.

L'empereur de Russie a conféré à M. Zinovief, ancien ambassadeur de Russie à Constantinople, la décoration de l'ordre de Saint-André, et l'a nommé membre du Conseil de l'empereur.

Le comte de Buisseret Steenbeque de Blareghien, ministre de Belgique à Tanger, est nommé ministre de Belgique à Washington, en remplacement du baron Moncheur.

L'ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, baron Marschall de Eichberg, a donné samedi soir un dîner auquel étaient invités le généralissime Chekhet pacha, le ministre de la guerre et plusieurs généraux.

Une députation des Libanais arrivée à Constantinople demande la révocation du gouverneur du Liban.

On reduit peu à peu l'effectif de l'armée qui occupe Constantinople. L'artillerie et plusieurs bataillons sont repartis ces jours-ci pour Salonique.

Nouvelles religieuses

Le congrès de l'Evangile

Le congrès de l'Evangile, qui vient de se tenir à Paris, sous la présidence de Mgr Amette, avait été demandé par le Souverain Pontife lui-même; il a été patronné par sept cardinaux et cinquante-trois archevêques et évêques. Il s'est clôturé dimanche dans la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre.

Parmi les vœux émis, signalons les suivants :

En face des conséquences désastreuses du divorce en France, qui sont tout à fait le contraire de ce qu'on avait profondément fait espérer, le congrès demande qu'une vigoureuse campagne d'opinion publique soit organisée afin de faire rapporter la loi honteuse qui l'a autorisée.

Que dans les maisons d'éducation chrétienne, on réalise sans retard les réformes des études classiques dans le sens suivant : 1^o qu'on regarde l'Evangile comme le premier des livres classiques et la base même de l'enseignement; 2^o qu'on en fasse le principe de l'éducation des élèves.

Que dans la famille on utilise l'Evangile comme le moyen principal de l'éducation, montant aux enfants, d'après les paroles mêmes du livre sacré, ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter et les accommunié ainsi, selon le mot de saint Thomas d'Aquin, à y prendre la règle de leurs actes intérieurs et de leurs actes extérieurs.

Le nouvel évêque de Munich

Mgr François Bettinger, doyen de la cathédrale de Munich, est nommé archevêque de Munich-Freising.

Le nouvel archevêque (dont la nomination ne sera officielle qu'après l'entente entre le Saint-Siège et le prince-régent de Bavière) est né en 1850 à Landstuhl (Palatinat bavarois). Il est originaire de Speyer, dans la même province. Tout en étant doyen du Chapitre, Mgr Bettinger remplissait encore les fonctions de curé de la cathédrale.

Son élévation à la dignité épiscopale a été accueillie avec une vive attention.

Echos de partout

LA NOSTALGIE DU FOOTBALLEUR

La fin de la saison du football approche à grands pas. En effet, voici l'époque où tous les championnats, même les plus minimes, étant sur le point de prendre fin, le footballeur n'aura plus rien à faire. Il sentirà vaguement qu'il est de trop sur cette terre et que la saison des feuilles nouvelles et des fleurs n'est pas faite pour lui. Et il s'enfuira ferme.

Les jours se traîneront lamentablement, parmi l'activité des sportmens d'été. Car le vrai footballeur ne pratique en général aucun autre sport que le ballon. Il a bien de vagues notions des autres exercices ; grâce à la lecture assidue de journaux sportifs, il sait, par exemple, que la course à pied n'est pas du tout la même chose que le « cross-country » et qu'on se sert en général d'une raquette pour jouer au lawn-tennis... mais il ne désire pas en connaître plus long... Il

sera, par les après-midi ensoleillés, comme une carpe sur une table de cuisine. Il lui manquera son élément habituel. Il lui manquera les terrains gras du brouillard, à plus de 1000 mètres, aux hangars loueurs et malodorants que l'on s'applique à appeler vestiaires pour faire plaisir aux secrétaires de clubs. Il lui manquera la galerie criarde et héroïque, qui fait tremper dans la glaise humide et l'averse, sous de ridicules parapluies, des encouragements invraisemblables que les joueurs, heureusement pour eux, n'entendent jamais.

Les six mois de printemps et d'été sont plus longs que les autres, interminables, et les dimanches en sont écrasants. Par-dessus tout, le footballeur ira voir des courses de vélocipèdes ou de chevaux; il ira voir également les joueurs de tennis, un tas de sportifs qu'il imite prodigieusement et dont il ignore du reste les noms.

Il ne les regarde même pas. Il songe à l'équipe de la saison prochaine. Il s'entretient malencontreusement avec d'autres footballeurs du départ désastreux du capitaine Machin, qui abandonna le sport pour se marier.

L'HUMOUR BERNOIS

L'humour bernois se donne libre cours, en baptisant les institutions de la ville de Berne de noms de montagnes. Ainsi, le « populo » connaît l'observatoire que sous le nom de Wettberghorn ; le bâtiment d'administration des Chemins de fer fédéraux, c'est le Faulhorn (12) ; la clinique des femmes, le Schreckhorn, et voilà que l'Université vient à son tour de recevoir le nom de la montagne : c'est l'Alma Mater... horn !

MOT DE LA FIN

— Où allez-vous cet été ?
— Aux bains de X.
— Qui est-ce que c'est que ces caux-là ?
— Des eaux ferrugineuses.
— Prenez garde, G... y est allé ; il en est revenu tout rouillé.

NOTES APOLOGÉTIQUES

La prière dans les hôpitaux

Un grand volume, qui vient de paraître chez Urschwald à Berlin, porte comme titre : « La chirurgie en temps de guerre. Souvenirs et enseignements rapportés des champs de bataille asiatiques ».

L'auteur, le professeur Dr Fischer, conseiller secret de la Cour, est une de ces autorités médicales dont on ne discute pas la compétence. C'est en même temps un protestant convaincu.

Voici l'enseignement que ce savant professeur dit avoir rapporté des derniers champs de bataille :

« C'est à bon droit que Fiedner affirme que les soins qu'il faut aux malades ne se contentent pas bien sans religion et vertu. Le médecin peut souhaiter le principe de Fiedner : Un malade qui prie bien, c'est un homme à moitié guéri (Gut gehebet ist halb kuriert). A côté des soins corporels le moral réclame sa part, et cette part ne peut être négligée dans le processus de la guérison. C'est ce que nous connaissons, bien à tort, certains directeurs d'hôpitaux et d'ambulances, qui, rejettant toute immixtion religieuse, partagent l'homme en deux, pour soigner le corps, et qui prétendent faire œuvre d'humanité pure. »

Les Ordres religieux

L'« Evangelische Kirchenzeitung », important organe du protestantisme allemand, écrit : « A considérer l'action des Ordres religieux, leur coopération toujours dévote et désintéressée ad maiorem Dei gloriam, à la plus grande gloire de Dieu et de leur Eglise, il n'est pas douteux que ces congrégations offrent un lumineux exemple d'obéissance, d'abnégation et de dévouement, un exemple qui ne peut manquer de faire impression sur les laïcs. »

La génération actuelle est ravagée par un courant toujours plus violent d'irréligion, d'insoumission, de mépris pour l'autorité et de mécontentement.

Dans cette humanité soulevée comme un océan orangé, dans cette lutte des mauvaises puissances contre les bonnes, les Ordres catholiques se tiennent fermes comme un rocher, sur lequel la tradition catholique peut reposer inébranlablement.

« Les Ordres catholiques rendent de signifiants services à leur Eglise par leur action

théologique, et au monde par leur action sociale. Sous ce double rapport, ils constituent une puissance morale qu'on ne doit pas déprécier. »

Confédération

Les chanteurs et la loi sur les trahissons

— L'assemblée des délégués des employés des entreprises suisses de chemins de fer et de batteaux à vapeur, qui s'est tenu hier à Rorschach, comptait 150 délégués.

Après avoir entendu un rapport du secrétaire général, M. Dibbi, l'assemblée a voté une résolution dans laquelle elle prend position contre l'ajournement de la loi sur les trahissons et exprime l'espérance que le Conseil d'administration et les Chambres fédérales tiendront compte des postulats du personnel.

Après un rapport du Dr Eigenmann, président central, il a été procédé à quelques modifications aux statuts de la nouvelle caisse de secours en cas de décès.

Les ouvriers des arsenaux fédéraux

— Le Conseil fédéral soumet aux Chambres fédérales un rapport détaillé sur une requête des ouvriers des ateliers militaires fédéraux concernant la durée des heures de travail, les vacances et l'augmentation des salaires. Le Conseil fédéral propose de repousser les demandes contenues dans cette requête.

Fête fédérale de musique

— A la prochaine assemblée des délégués des sociétés suisses de musique qui se tiendra à Vevey, la « Lycée de Vevey » demandera que la Fête fédérale de musique de 1912 se tienne à Vevey.

Cantons

OBWALD

Chez les libéraux

— La Volks-partie libérale d'Obwald, qui avait mené ces derniers temps une vive campagne pour l'extension des droits populaires, semble avoir du plomb dans l'aile. Le chef intellectuel de ce remuant parti, M. le Dr Niederberger, vient de donner sa démission de rédacteur de l'*Unterwaldner*. Ce journal cesserá de paraître dès le 1^{er} juillet.

Le seul organe radical unterwaldois sera désormais le *Nidwaldner Bote*, qui paraît désormais à Stans.

La *Nouvelle Gazette de Zurich* tance violemment les libéraux de l'Obwald pour leur manque de zèle.

SAINT-GALL

— La loterie pour la construction d'un théâtre à Saint-Gall a fait un fiasco complet. Des six séries de billets à un franc qui étaient à vendre, deux à peine sont liquidés. On attribue cet échec au fait que la loterie ne comprenait que des lots en nature.

TESSIN

L'allégnation mentale au Tessin

— On nous écrit :

La commission d'administration de l'asile d'allégnation de Mendrisio nous donne dans son rapport annuel des détails suggestifs sur les ravages de l'allégnation parmi nos populations.

Le 1^{er} janvier 1908, l'asile de Mendrisio abritait 269 malades, dont 151 hommes et 118 femmes. Pendant l'année dernière, il y entra 189 malades (101 hommes, 88 femmes) et il en sortit 141. Au 31 décembre 1908, l'asile hébergeait 294 personnes, dont 166 hommes et 128 femmes.

Le district qui fournit le plus d'allégnés

est celui de Blenio, dont la proportion atteint le 104 %; viennent ensuite Lugano et Locarno, avec 90 %; la Riviera et le Val Maggia, 0,80 %; Mendrisio, la Léventine et Bellinzona, 0,40 %. La moyenne pour le canton est de 0,70 %.

L'alcool joue le premier rôle parmi les causes d'allégnation mentale. Suivant le rapport que nous avons sous les yeux, le 32,4 % des cas de folie qui se produisent dans notre canton sont dus à l'alcoolisme.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

— Le Conseil d'Etat a approuvé, sous certaines réserves, la convention passée entre la commune de Ferden et l'entreprise générale du chemin de fer des Alpes bernoises, concernant l'établissement d'une ligne de service sur le territoire de la commune précitée.

Les travaux de restauration des façades de l'Hôtel du gouvernement sont adjugés à M. Jules Sartoretti, entrepreneur à Sion.

— Postes. — Le Conseil fédéral a nommé administrateur postal à Martigny M. Alfred Sauthier, de Charrat, actuellement commis de postes à Sion.

— M. le préfet Ephye Joris. — M. Ephye Joris, préfet d'Entremont, dont nous avons annoncé hier la mort, avait succédé, en 1887, à M. Sigéric Troillet dans les fonctions de préfet, à Ossières, poste qu'il a rempli dignement jusqu'à sa mort.

M. Joris appartenait au parti conservateur.

Ses funérailles auront lieu demain, mercredi, à 10 h 15, à Ossières.

— Grève à Vernayaz. — Hier matin lundi, une grève a éclaté à l'usine de Vernayaz.

Des renforts de gendarmerie ont été demandés. Le poste de Sion a envoyé quatre gendarmes.

— Le Vélez-Zermatt. — Le dividende de ce chemin de fer de 6 % pour l'exercice 1908, tandis qu'il était de 7 % en 1907. Le bénéfice net de l'exercice 1908 s'élève à 240,000 fr.

NEUCHATEL

— Le racolage pour le Brésil. — Le Département politique fédéral a déposé entre les mains du Parquet neuchâtelois une plainte contre un nommé Paul Jeannichard, de La Chaux-de-Fonds, accusé de contravention contre la loi sur l'émigration. Jeannichard, qui avait entrepris l'exode au Brésil d'un certain nombre de Chaux-de-Fonds — notre correspondant neuchâtelois nous avait parlé de 200 personnes — a été interrogé hier lundi par le juge d'instruction.

— A « La Suisse libérale ». — M. Grellet, rédacteur à *La Suisse libérale*, quittera prochainement ce journal pour entrer à l'Agence télégraphique suisse à Berne. M. Grellet restera attaché à *La Suisse libérale* en qualité de correspondant de Berne.

— La sanctification du dimanche.

— Le Comité neuchâtelois pour l'observation du dimanche vient d'inviter par circulaire les pasteurs du canton à consacrer leur prédication du 13 juin à la question du dimanche. Le comité a le sentiment qu'il est illusoire de chercher à réagir contre un état de choses auquel contribuent dans une large mesure les exercices de tir et de gymnastique, concours, courses et fêtes. Mais les auditeurs ont été amplement dédommagés par l'exécution vraiment artistique des chorales et des soli comme des parties d'orchestre. Les solistes furent M. Fröhlich, baryton, et Mme Vulliemoz, de Payerne; tous deux ont été l'objet d'ovations enthousiastes, de même que M. Troyon, dont la baguette magique dirigea l'ensemble avec une magnifique expression.

Peu après 5 h, la grande halle était vide des 4000 auditeurs qui avaient assisté au concert.

— A 6 h, le cortège des chanteurs, précédés de groupes costumés, parcourt les rues superbement décorées de Montreux, Territet et Clarens.

C'est vers 9 h. seulement que put avoir lieu la proclamation des résultats.

Voici quelques premiers prix qui intéresseront vos lecteurs :

— Division supérieure. — Lecture à vue: 1^{re} couronne, *Union chorale de Lausanne* et *Union chorale de Lutry*; 2^{re} couronne, *Harmonie de Payerne*.

Concours d'exécution: 1^{re} couronne, *Union chorale de Lausanne*; 2^{re} couronne, *Harmonie de Payerne*.

— Première division. — Lecture à vue: 1^{re} cour., *Harmonie de Goumoëns*; 2^{re} cour.,

FÊTE CANTONALE DES CHANTEURS VAUDOIS

Montreux, le 6 juin

C'est la seconde fois, depuis la fondation de leur société, en 1853, que les chanteurs vaudois se sont donné rendez-vous à Montreux pour y célébrer leur fête cantonale, la vingt-quatrième.

Montreux tout entier est en liesse ces jours ; toutes les classes de la population s'associent dans un même sentiment de joie et d'enthousiasme.

La halle du marché a été transformée en cantine, à laquelle s'adossent la salle de concert, l'uno et l'autre décorées avec gaieté.

FRIBOURG

Emprunt de la Ville de Fribourg. — C'est hier soir, lundi, à 6 h., que les souscriptions des banques à l'emprunt de la Ville de Fribourg de 3 millions, à 4 %, ont été ouvertes.

Les conditions mises par la Ville consistaient dans un amortissement de 1/2 % l'an à partir de la dixième année, l'échéance finale arrivant ainsi au bout de 60 ans.

L'Union des banques cantonales, représentées par les Banques de la place de Fribourg, a offert 98,25 %.

La Banque suisse pour le commerce étranger a maintenu sa première offre de 98,25 %.

L'Union financière de Genève a offert 98,75, en réservant l'amortissement des la première année et en limitant l'échéance finale à 40 ans.

Le conseil communal prendra une décision ce soir sur cet objet.

Est réservée la ratification du Conseil d'Etat.

Exposition de peinture. — Nous avons le plaisir de porter à la connaissance des amis des Beaux-Arts et du public en général que MM. Alfred Rehfuess et Otto Vauthier ont bien voulu prolonger l'exposition de peinture qu'ils ont installée au Salon de la Société des amis des Beaux-Arts, jusqu'à dimanche, 13 juin.

Examens des recrues. — Les cours de répétition devront être organisés assez à temps pour être ouverts dans la quinzaine qui précédera les examens.

Il est à remarquer que l'examen porte aussi sur la gymnastique, branche pour laquelle il est établi une statistique spéciale. Dès lors, les instituteurs sont tenus de consacrer quatre heures aux exercices prescrits pour l'examen de capacité physique, soit le saut en longueur, le lancer d'une haltère et une course de vitesse.

Les instituteurs chargés de la tenue de ces cours sont avisés que les livrets scolaires seront exigés par MM. les experts. Ils devront, conséquemment, veiller à ce que :

1° Les noms, le lieu d'origine, le domicile et la date de naissance de la recrue y soient correctement inscrits;

2° Mention soit faite, le cas échéant, dans la colonne observations, de toute infirmité corporelle et intellectuelle du recrutable;

3° Les notes de mérite y soient inscrites pour ceux qui ont fréquenté l'école de perfectionnement.

A défaut du livret scolaire, le recrutable devra remettre à MM. les experts une attestation de l'inspecteur ou de l'instituteur constatant l'école qu'il a fréquentée pendant sa dernière année scolaire obligatoire.

Marché aux fleurs. — Le samedi 26 juin, la Société fribourgeoise d'horticulture organisera son marché aux fleurs d'été avec tombola sur la Place des Ormeaux à Fribourg.

Un grand nombre de plantes seront exposées dès 8 h. du matin.

Les gares fribourgeoises. — Les chemins de fer fédéraux ont publié les tableaux statistiques du transport des voyageurs et des marchandises en 1908.

Voici les données qui intéressent les stations fribourgeoises :

Stations	Voyageurs	Miles. vir.	Marchandises
Nombré	Nombré	Tonnes	
Fribourg	315173	10182	98412
Romont	66618	5824	25669
Guin	62678	941	24685
Morat	50007	2145	10154
Flamatt	49927	956	3399
Estavayer	38368	1519	8965
Schmittgen	36666	782	8683
Palézieux	35592	1375	30651
Grolley	35614	333	3138
Chièvres	32500	2172	5764
Rose	31415	824	3890
Vaudrevens	30528	427	8473
Cugy	30180	234	2603
Villaz-St-Pierre	29625	347	8196
Siviriez	26408	526	2592
Chénens	24935	585	2894
Domdidier	22744	676	4483
Coussent	21349	125	5099
Cottens	21042	659	5874
Belfaux-Garo	18396	80	1137
Dompierre	17391	84	1418
Villars-S-Glâne	17071	26	—
Matran	15702	158	432
Chevres	15768	87	458
Neyruz	15508	130	274
Lechelles	15363	203	1187
Fraeschels	14469	327	5453
Filstorf	12543	42	—
Galmont	9706	87	861
Ecublens Rue	9134	281	2130

Vol. — Cette nuit, entre 3 et 4 h., des voleurs se sont introduits, en fracturant une fenêtre, dans le Cercle catholique de Marly. Après avoir visité plusieurs pièces sans y rien enlever, ils ont pénétré dans une chambre où couchait le cantonnier de Marly et lui ont dérobé son portefeuille contenant une soixantaine de francs en or. Le dormeur n'a rien entendu.

En passant par la salle à boire, les voleurs ont emporté un litre d'eau de vie. Ils ont ensuite disparu sans laisser de trace.

La méningite cérébro-spinaire.

— On nous écrit : M. le docteur Jomiai, d'Avenches, vient de constater un cas de méningite cérébro-spinaire chez une enfant de 10 ans, fille de Léon R., habitant le hameau d'Eissy, commune de Domdidier. Dans la même famille, une fille, âgée de 15 à 16 ans, aurait été atteinte de cette maladie le printemps dernier.

Une autre personne de la maison aurait été dans la même cas l'année dernière. La guérison de cette dernière a été complète.

Arrêtation. — La police genevoise a arrêté dimanche une nommée Louise J. recherchée par les autorités fribourgeoises pour vols et escroqueries.

Économie alpestre. — Samedi et dimanche prochains, la Société suisse d'économie alpestre tiendra son assemblée annuelle à Broc. L'après-midi de dimanche sera rempli par une visite à la chocolaterie Cailler et aux gorges de la Joggne. Le soir, souper à l'Hôtel-de-Ville et conférence de M. Reichardt, député, président de la Société fribourgeoise d'économie alpestre. Le lendemain, dimanche, à 8 heures, aura lieu, à l'Hôtel Bellevue, l'assemblée générale, qui sera suivie d'une conférence de M. Martinet, de L'Union financière de Genève.

Banquet officiel à midi, à l'Hôtel-de-Ville.

Société des apiculteurs fribourgeois. — La Société fribourgeoise d'apiculture tiendra sa réunion annuelle lundi 14 juin prochain, à 9 1/2 h. du matin, à l'Hôtel-de-Ville de Bulle, avec la suivie d'une conférence de M. Martinet, de L'Union financière de Genève.

Exposition de peinture. — Nous avons le plaisir de porter à la connaissance des amis des Beaux-Arts et du public en général que MM. Alfred Rehfuess et Otto Vauthier ont bien voulu prolonger l'exposition de peinture qu'ils ont installée au Salon de la Société des amis des Beaux-Arts, jusqu'à dimanche, 13 juin.

Examens des recrues. — Les cours de répétition devront être organisés assez à temps pour être ouverts dans la quinzaine qui précédera les examens.

Il est à remarquer que l'examen porte aussi sur la gymnastique, branche pour laquelle il est établi une statistique spéciale. Dès lors, les instituteurs sont tenus de consacrer quatre heures aux exercices prescrits pour l'examen de capacité physique, soit le saut en longueur, le lancer d'une haltère et une course de vitesse.

Les instituteurs chargés de la tenue de ces cours sont avisés que les livrets scolaires seront exigés par MM. les experts. Ils devront, conséquemment, veiller à ce que :

1° Rapport du Président sur la marche de la Société.

2° Rapport du caissier et approbation des comptes de 1908.

3° Révision des statuts.

4° Assurance contre la leucose.

5° Vente des miels.

6° Propositions diverses du comité, des groupes et propositions individuelles. Midi. Banquet à l'Hôtel-de-Ville.

Funiculaire Neuveville-Saint-Pierre. — Recettes de mai : 1346 fr. (mai 1908 : 1255 fr.). La plus value en faveur de 1909 est jusqu'ici de 210 fr.

Solenne de la Fête-Dieu

COLLÉGIALE SAINT-NICOLAS

Mercredi 9 juin

A 6 1/2 heures du soir, premières Vêpres. Exposition et Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Jeudi 10 juin

Messes à 4 1/2, 5, 5 1/2, 6, 6 1/2, 7 heures. A 5 1/2 heures, Laudes et Prime. Bénédiction.

A 8 heures, Office solennel suivi de la procession.

A 3 heures, Vêpres capitulaires, Bénédiction du Saint-Sacrement.

PENDANT L'OCTAVE

A 5 1/2 heures, Messe, Laudes et Prime, Bénédiction.

A 7 1/2 heures, Office et Bénédiction.

A 6 1/2 heures du soir, Vêpres, Complies et Bénédiction.

Ordre de la procession de la Fête-Dieu

1. La Croix de la paroisse;

2. L'Union instrumentale;

3. L'Ecole des Frères des Ecoles chrétiennes;

4. Les Ecoles primaires des garçons;

5. L'école professionnelle;

6. La Concordia;

7. L'Orphelinat de la ville;

8. Ecoles frébéliennes de Gambach et enfantines du Rectorat de Saint-Blaise;

9. Les Ecoles primaires des filles;

10. Le Pensionnat de Jeanne d'Arc;

11. Les Ecoles, l'Orphelinat, le Pensionnat et les Enfants de Marie des Sœurs de Charité;

12. Les Ecoles et le Pensionnat des Sœurs Ursulines.

13. Le Pensionnat de la Visitation;

14. Les Enfants de Marie de St-Maurice;

15. La Congrégation des jeunes filles allemandes;

16. Les Tertiaires de saint François;

17. La Musique de Landwirth;

18. Les RR. PP. Capucins;

19. Les RR. PP. Cordeliers;

20. La Croix du Clergé;

21. MM. les Sœurs Séminaristes;

22. Le Clergé de la ville;

23. MM. les RR. Chanoines de St-Nicolas;

24. Les

Qui boit le café de malt Kneipp de Kathreiner?

Tous ceux qui désirent une boisson saine, fortifiante et non excitante.

Tous ceux qui souffrent du cœur, de l'estomac, du foie, etc.

Tous ceux qui ont à exécuter des travaux surmenants.

En un mot, tous ceux qui sont soucieux de leur santé.

ACHETEZ
le Savon des Trois Collines
A BASE D'HUILE
Dépôt en Pratzei, à Treyvaux
A PRIX RÉDUIT

La Banque Fédérale (S. A.)

(vis-à-vis de la gare) **BERNE**
consent des avances sur bons titres en compte courant et contre billet, à des conditions très réduites. 2532

Société Suisse d'Amenagements et mobilier complet
LAUSANNE-BERNE-MONTREUX.



Offre spéciale de **CRETONNES**
GRAND TEINT
aux prix de 0.95, 1 fr. 25 et 1 fr. 50

Hôtel-Pension de la Croix-Blanche
CORBIÈRES (Gruyère)

Agrable séjour d'été, air salubre, promenades faciles, jardin ombragé, à proximité de belles forêts. Consommation de premier choix. Cuisine soignée. Truites à toute heure. H 2561 F 2541

VOITURE A L'HOTEL
Prix modérés. Arrangement pour séjour prolongé et familles. Se recommande, U. GEVIEZ.

Poudres de Vichy "Sport,"
pour la préparation de l'eau de Vichy artificielle
ECONOMIE, HYGIÈNE, SANTÉ, IMMENSE SUCCÈS

Les personnes qui souffrent de mauvaises ou imprécises digestions et des maladies qui en découlent : patients après le repas, ballonnements, palpitations, vertiges, aigreurs, congestions, diabète, affections des reins, de la vessie, trouveront le soulagement et la guérison par l'usage journalier des poudres de **Vichy-Sport**.

Aux personnes rhumatisantes, aux arthritiques, nous conseillons l'usage prolongé des poudres spéciales de **Vichy-Sport Lithiaées** dont l'emploi est le même que pour les précédentes.

Le carton couleur jaune pour la préparation de 10 bouteilles d'eau de Vichy-Sport. 1 fr. 1.20

Le carton couleur vert pour la préparation de 10 bouteilles d'eau de Vichy-Sport lithiaée. Fr. 1.70

Dépôt général pour toute la Suisse :

Pharmacie CAIROLA, Avenue Pictet-de-Rochemont, 17

GENÈVE
A Fribourg : Pharmacie Vuilleret, Pharmacie Cuony.

Château-d'Ex La Sodanelle. Régimes pour malades ; alimentation hygiénique, fortifiante pour convalescents.

TOMBOLA de l'Orphelinat de Saint-Loup

Les billets de cette tombola de bienfaisance, dont le tirage a lieu au mois de juillet, sont en vente chez les dépositaires annoncés précédemment, et au dépôt principal : Banque d'Epargne et de Prêts, Guin. On demande des revendeurs. Hâtez-vous.

BANQUE D'EPARGNE ET DE PRÊTS, GUIN.

Messieurs les membres de la Société de secours mutuels de la ville de Fribourg sont invités à assister aux funérailles de leur regretté collègue.

Monsieur Jules PEISSARD qui auraient lieu à Fribourg, jeudi 10 juin, à 2 heures. Domicile mortuaire : Neuveville, 51.

Le Comité.

R. I. P.

La Fédération ouvrière fribourgeoise a le regret de faire partie de la partie qu'elle vient de faire en la personne de son sociétaire.

Monsieur Jules PEISSARD chef-ouvrier à l'Arsenal décédé subitement, le 7 juin.

L'enterrement aura lieu jeudi 10 juin, à 2 heures.

Domicile mortuaire : Neuveville, 51.

L'office funèbre sera célébré à Saint-Jean, vendredi matin, à 8 heures.

R. I. P.

ON DEMANDE pour jeune fille ayant suivit école de commerce, sachant allemand et français, place dans hôtel, bureau ou magasin pour travaux de bureau et aida au ménage. Prétentions modestes.

S'adresser sous H 2514 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg.

2496

Place vacante

Une maison de commerce de la place demande un jeune homme robuste comme aide-magasinier.

La préférence sera donnée à un postulant parlant les deux langues et ayant l'habitude des chevaux.

Bons certificats exigés. Adresser les offres par écrit, sous chiffres H 2465 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2444-998



Occasion exceptionnelle
Ensuite d'un stock considérable de 2452

vin blanc

Château Malleser 1895. Grand cru, on vend une certaine quantité à 2 fr. 25 la bouteille, emballage compris, par caisse de 12 bouteilles francs gare en Suisse.

Adresser commandes au buffet de la gare, Lausanne.

A LOUER

pour le 25 juillet, ancien hôtel Zähringen, un

grand appartement de 5 chambres avec cuisine et dépendances. 1323

S'adresser au concierge.

Bourre d'épeautre et Bourre de millet pour courroies hygiéniques.

Magasin de Messieurs Bessner-Schirmer, r. d. la Préfecture, 205.

Mises de bétail

Pour cause de cessation d'exploitation, Mme veuve Mol Corpataux, à Matran, expose ses mises publiques, le 11 juil., à 1 h précise de l'après-midi, une bonne quantité de bœufs, vaches, porcs, chevaux, etc.

Le paiement se fera au comptant. 2537-1042

L'exposante : Louise Corpataux.

FORCE 2000 SANTÉ

sont rendues à toute personne faible et anémique par le véritable

374-170 Cognac ferrugineux

GOLLIEZ

(Exige la marque : 2 Palmiers)

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. et au dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat

WIN rouge de côtes 14 fr. l'h.

Echant. gratis F. AUDEMARD, prop. Vergès (Gard).

1268

Banque Cantonale Fribourgeoise

FONDÉE EN 1850

Nous avons ouvert, à partir du 15 mai 1909, à **FRIBOURG** et dans nos Agences de **Bulle, Estavayer, Morat** et **Châtel-Saint-Denis**, un service de

CAISSE D'ÉPARGNE

Versements à partir de : UN FRANC

Taux actuel : 4 %

Les carnets sont délivrés gratuitement



Vinaigre-Citrovin "digestible extra"

Pour bien portants et malades !

Produit exquis et digestible pour l'assaisonnement de savoureuses salades, de sauces et de mets piquants, idéal pour les conserves de fruits. Indispensable en cas de faiblesse d'estomac, manque d'appétit, etc.

Le Citrovin n'est pas plus cher que les autres vinaigres. Un litre de Citrovin coûte 1 fr. 60 sans la bouteille et donne mélange avec 3 litres d'eau, 4 litres de vinaigre à 40 cent. le litre.

Nombreuses attestations. Demandez les prospectus.

En vente dans les pharmacies, les drogueries et dans la plupart des magasins d'épicerie, denrées alimentaires, etc. Seul fabricant pour la Suisse : 1076

H. Klingler, FABRIQUE DE CITROVIN
SITTERDORF (Burgovie)



PRÉCEPTORAT

Prêtre catholique français, professeur très au courant en enseignement, acceptera précepteur jeune enfant ou plusieurs dans sa famille de Fribourg ou région voisine.

Français, latin, sciences, langues vivantes. Hautes références. 2352

Enr. case postale 13367, Lanzanne-Ouchy.

Crème au brillant rapide pour toutes les chaussures



donne un brillant éclatant.

REPRÉSENTANTS

sont demandés par maison de denrées coloniales. Enr. case postale 2790, La Chaux-de-Fonds. 2513

On demande un ouvrier et un apprenti

S'adresser à la boulangerie-patisserie, Fr. Grandjean, Grand'Rue, Romont. 2544

On demande pour tout de suite une

apprentie modiste

S'adresser à Marie Quarteno, 2546 1040

Café-brasserie

avec jeu de quilles couvert et jardin est à vendre dans ville nord du canton de Vaud. Enr. sous H 25390 L, à l'agence Haasenstein et Vogler, Lausanne.

La récolte peut être logée sur place jusqu'au printemps 1910.

Conditions favorables de paiement. 2538-1043

L'exposante : Louise Corpataux, à Matran.



Mises de fleuries

Le soussigné exposera en mises publiques, mardi 15 juil., à 2 heures de l'après-midi, les fleuries de 40 poses, consistant en prés, champs naturels, espace et printemps. 1457 X 1022

Dépôt général et expédition : Pharmacie Haasenstein et Vogler, Lausanne.

FAITES UN ESSAI AVEC LA

CANADOLINE

LOTION ANTISEPTIQUE POUR LES SOINS DE LA TÊTE

de CLERMONT & E. FOUET à Genève.

Recommandable même pour les enfants.

En vente dans tous les magasins de Coiffure et Parfumerie.

A VENDRE

bon, marché les lustres à gaz de notre ancien local

Maison S. Knopf.

A LOUER

avenue de Pétrolles, au N° 8, 1-2 arcades. Entrée à volonté.

Au N° 10, 3^{me} étage. 2 appartements de 5 pièces, plus une chambre de bonne, 1 chambre et bain et dépendances. Entrée : 25 juillet 1909.

Un N° 12 1 sous-sol donnant sur la route neuve, pouvant servir d'atelier ou d'entrepôt.

S'adresser à M. J. Remy, notaire, à Fribourg.

2537-1042

J. Winge, import., Boswil.

Sage-femme 1^{re} classe

Mme Yv. BLAVIGNAC

3, rue des Pâquis (près la gare)

GENÈVE

Recolt pensionnaires ; soins

des maladies des dames.

Consultations et par correspondance.

1011

A LOUER

près de la gare, deux appartements, 5 chambres, cuisine, mansardes, cave, galeries, etc.

S'adresser à M. Ryser & Thalmann, 1^{re} étage, Banque Populaire Suisse.

2351

Le Prieuré.

Le Mont Saint-Michel.

Dévotion des trois Ave Maria.

Merveilles du Sacré-Cœur.

Le Crucifix.